

MAIRIE DE BUSSEOL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 17 juin 2021, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Régis CHOMETTE, Maire.

Date de convocation : 11 juin 2021

Présents : Régis CHOMETTE, Jocelyne SARRE, Gilles NERON, Jean-Louis DAVENNE, Jean-Pierre JOUVET, Katell MENARD, Karine SOLOIS, Marie-France JOUVE-VIRZI, Anne REYNAUD, Marc BONNET, Jean-Yves COSTE

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne SARRE

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Étude diagnostic du bâtiment de l'Église

Monsieur Didier DUCAT est intervenu auprès du Conseil Municipal pour exposer les problèmes liés à l'entretien de l'Église. Pour cela, il a demandé l'intervention de M Jean-Gilbert SANNAJUST, ingénieur du patrimoine, expert auprès de la Cour d'Appel de Riom et de Lyon. Ce dernier a rendu bénévolement un rapport sur l'état de l'Église.

La commission travaux de la Commune prend en charge ce dossier.

Travaux de voirie – Fonds d'Intervention Communal (FIC)

Dans le cadre des travaux de voirie qui ont été décidés Chemin du Clus, Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'obtenir une subvention supplémentaire au titre du FIC 2021 dans le cadre du plan de relance.

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord à l'unanimité pour solliciter ce financement supplémentaire.

Défibrillateur

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour solliciter une subvention afin de faire l'acquisition d'un défibrillateur qui sera installé à la salle des fêtes.

Festivités du 14 Juillet

Les communes de Mirefleurs, St Maurice es Allier, Laps et Busséol se sont unies pour offrir à leurs habitants un feu d'artifice qui sera tiré depuis le puy Saint Romain le 14 juillet au soir. Les habitants de chacune de ces communes recevront un flyer leur communiquant les informations pratiques pour pouvoir assister dans les meilleures conditions à ce spectacle. Il est d'ores et déjà précisé qu'aucun accès au Puy Saint Romain ne sera autorisé.

Questions diverses

Rappel au sujet des nuisances sonores

Il est rappelé à tous que les travaux de jardinage ou de bricolage entraînant des nuisances sonores pour le voisinage sont autorisés du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures, les samedis de 9 heures à 19 heures et les dimanches et jour fériés de 10 heures à 12 heures. Chacun est invité au respect de la tranquillité de tous.

Élections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales se tiendront les 20 et 27 Juin 2021 dans les locaux la mairie. Nous tenons tout particulièrement à remercier bien vivement les habitants de notre commune qui se sont proposés pour tenir le bureau de vote. Il est rappelé que le bureau de vote est ouvert en mairie de 8 h à 18 h.

Journée citoyenne

Cette matinée a rencontré un réel succès. Elle a permis le nettoyage et le débroussaillage du cimetière, de la mairie et de ses abords, du jardin d'enfants et de l'aire multi-sport, du lavoir et de la place de l'Église, des abords de l'étang et de la croix du Theil. Merci à tous et rendez-vous à l'automne.

Aménagement

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie nous projetons d'installer aux abords de l'aire multi-sport une table de tennis de table, un barbecue et une table de pique-nique ainsi qu'un banc circulaire dans le jardin de la cure. Des devis sont demandés.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 9 septembre 2021 à 20 H 30.